

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
Compte Administratif 2024 de la ville de FLOIRAC
 Budget principal et budget annexe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301674-20250414-2025-20-BF

Accusé certifié exécutoire

Émission par le préfet : 17/04/2025

Publication : 18/04/2025

Le Cadre Général

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Floirac, pour son budget principal et son budget annexe.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes. Prenant en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté avant le 30 juin au plus tard pour l'année 2025. Il peut être consulté sur simple demande auprès de la mairie aux heures d'ouverture des services administratifs.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le compte administratif de la ville (article L.2311-1 du CGCT). Dans chacune des sections les dépenses et les recettes sont classées par chapitres et par articles conformément à l'instruction comptable M57 en vigueur à la date du vote établie par arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités locales et du ministre chargé du budget.

La section de fonctionnement :

- Dépenses : charges à caractères générales + salaires + intérêts de la dette + dépenses de gestion courante + dépenses exceptionnelles
- Recettes : Recettes des services + Impôts et taxes + Dotations et participations + recettes de gestion courante + recettes exceptionnelles

La section d'investissement :

- Dépenses : travaux + acquisitions de terrains ou d'équipements + capital de la dette
- Recettes : Financements + emprunt

I - La section de fonctionnement

a) Généralités

L'année 2024 a généré un excédent de fonctionnement de 1 069 719,98 € cumulé à l'excédent reporté de 3 115 861,22 € soit un excédent cumulé en 2024 de 4 185 581,20 €.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux pour la ville.

b) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement réalisée en 2024 – budget principal

D E P E N S E S				R E C E T T E S			
FONCTIONNEMENT	CH.	BP 2024	CA 2024	FONCTIONNEMENT	CH.	BP 2024	CA 2024
Charges à caractère général	c/011	6 475 274,68	6 322 469,60	Excédent antérieur reporté	c/002	3 115 861,22	0,00
Charges de personnel	c/012	14 858 408,00	14 873 980,53	Atténuation de charges	c/013	12 000,00	37 922,06
Virement à la section invest.	c/023	2 600 000,00	-	Opérations de section à section	c/042	30 000,00	28 906,00
Opérations de section à section	c/042	2 000 000,00	1 707 514,35	Produits des services	c/70	1 124 000,00	1 249 381,02
Autres charges de gest ^o courante	c/65	3 215 494,05	3 084 582,68	Impôts et taxes	c/73	1 071 352,49	1 072 738,25
Charges financières	c/66	375 000,00	343 452,85	Impôts et taxes	c/731	17 743 271,21	18 034 769,45
Charges exceptionnelles	c/67	6 815,26	28 927,46	Dotations et participations	c/74	9 310 672,00	9 807 393,89
Dotations aux provisions	c/68			Autres produits gest ^o courante	c/75	36 002,07	127 864,15
Atténuation de charges	c/014	2 916 335,00	2 925 377,00	Produits financiers	c/76		1 146,52
				Produits spécifiques	c/77	4 168,00	95 903,11
TOTAL		32 447 326,99	29 286 304,47	TOTAL		32 447 326,99	30 456 024,45

c) Vue d'ensemble du budget annexe – Hôtel d'entreprises

CHAP	Description	BP 2024	CA 2024	CHAP	Description	BP 2024	CA 2024
011	Charges à caractère général	60 500,00	57 794,44	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,01	0,01
67	Charges spécifiques	-	-	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 499,99	-
				75	Autres produits de gestion courante	44 000,00	57 794,44
TOTAL		60 500,00	57 794,44	TOTAL		60 500,00	57 794,45

Le budget annexe est un budget industriel et commercial, il doit s'équilibrer en recettes et en dépenses.

Il reprend en dépenses les loyers et la taxe foncière du local de l'hôtel d'entreprises qui sont refacturés aux entreprises en recettes.

Le budget annexe de l'hôtel d'entreprises ne comporte aucune écriture en investissement.

II - La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement de la ville reprend :

- En dépenses : Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : Deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues (Région, Département, Métropole, CAF...) en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement réalisée en 2024

D E P E N S E S				R E C E T T E S			
INVESTISSEMENT	CH.	TOTAL BP 2024	CA 2024	INVESTISSEMENT	CH.	TOTAL BP 2024	CA 2024
Solde d'exécution d'invest. reporté	c/001	-	-	Solde d'exécut ^o d'invest. reporté	c/001	520 173,32	562 014,59
Opérations de section à section	c/040	30 000,00	28 906,00	Virement de la section de fonct.	c/021	2 600 000,00	0,00
Opérations patrimoniales	c/041	20 000,00	13 112,00	Opérations de section à section	c/040	2 000 000,00	1 707 514,35
Subventions et participations	c/10	-	-	Opération patrimoniales	c/041	20 000,00	13 112,00
Remboursement d'emprunts	c/16	1 750 000,00	1 719 275,35	Excédent de fonctionnement capi	C/1068	1 262 000,00	1 262 000,00
Immobilisations incorporelles	c/20	597 600,40	124 514,72	Dotations - Fonds divers	c/10	540 638,63	627 148,68
Subvention d'équipement rev.	c/204	832 769,00	656 590,58	Subventions d'investissement	c/13	1 075 624,40	514 182,28
Immobilisations corporelles	c/21	3 814 864,00	2 014 293,05	Emprunts et dettes	c/16	3 737 237,72	0,00
Reports	c/21	768 063,20	-	Emprunts et dettes intracking	c/16	-	-
Construction	c/23	-	-				
Tvx exécutés d'office pour le compte	c/4541	225 000,00	118 452,00	Tvx exécutés d'office pour le comp	c/4542	225 000,00	118 452,00
				Cessions	c/024	0,00	-
APCP		3 942 377,5	1 653 397,1				
TOTAL		11 980 674,07	6 328 540,76	TOTAL		11 980 674,07	4 804 423,90

c) Exécution des dépenses et des recettes d'investissement en 2024

Hors écritures d'ordre et reprise du résultat antérieur, 47 % des dépenses prévues ont été réalisées. 2 252 075,28 € de dépenses sont reportées en Restes à Réaliser sur le budget 2025.

Les dépenses d'équipement réalisées s'élèvent **3 792 204 €**, les principales réalisations en 2024 sont les suivantes :

- ❖ Travaux dans les bâtiments : 1 199 390 €
- ❖ Plaine des sports : 1 038 090 €
- ❖ Aménagements urbains et autres : 396 518 €
- ❖ Matériel et mobilier dont scolaire : 261 504 €
- ❖ Rénovation de l'éclairage public : 165 829 €
- ❖ Etudes : 124 514 €
- ❖ Projet agricole du canon : 113 491 €
- ❖ PRU Dravemont : 94 357 €
- ❖ Accessibilité obligatoire légale : 90 693 €
- ❖ Projet agricole du canon : 76 655 €
- ❖ Joliot Curie : 60 377 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301674-20250414-2025-20-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2025

Publication : 18/04/2025

A cela, il convient de rajouter le remboursement du capital des emprunts, pour un montant global de **1 719 275,35 €**.

Les recettes s'établissent à **4 804 423,90 €** principalement réparties comme suit :

- ❖ Mouvements d'ordre (dont dotations aux amortissements) : 1 720 626 €
- ❖ Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 262 000 €
- ❖ F.C.T.V.A. et taxe d'aménagement : 627 148 €
- ❖ Solde d'exécution d'investissement reporté : 562 014 €
- ❖ Subventions (DETR, FDAEC...) : 514 182 €

Il y a **2 537 817,03€** de Restes à Réaliser en 2025, portant le solde des Restes à Réaliser à **285 741,75 €**.

Le résultat de clôture de la section d'investissement est déficitaire de **1 524 116,86 €**.

III - Les données synthétiques du compte administratif 2024

a) Informations financières

Informations financières ratios		Valeurs communales
1	Dépenses réelles de F / population	1 548,29 €
3	Recettes réelles de F / population	1 702,03 €
4	Dépenses d'équipement brut / population	248,86 €
5	Encours de dette(sur webdette) / population	807,57 €
6	DGF / population	116,56 €
7	Dépenses de personnel(012) / dépenses réelles de F	53,74%
9	Dépenses de F + rbsmt dette en capital(1641) / recettes réelles F	96,62%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de F	14,62%
11	Encours de dette / recettes réelles de F	47,45%
12	Epargne brute / recettes réelles de F	9,21%
13	Produit des impositions/population	951,32 €

b) Etat de la dette

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301674-20250414-2025-20-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 17/04/2025

Publication : 18/04/2025

Au 31 décembre 2024, les chiffres de l'endettement communal peuvent se résumer aux données suivantes :

Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 31/12/2024

Encours 14 437 009,87	Nombre d'emprunts * 22
Taux actuariel * 2,11%	Taux moyen de l'exercice 2,24%
Taux moyen équivalent après couverture 2,24%	

** tirages futurs compris*

Charges financières en 2024

Annuité 2 041 304,74	Amortissement 1 719 275,35
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 321 479,39	Frais 550,00
	ICNE 72 838,43